

CENTRE NATIONAL D'APPUI ET DE RESSOURCES

**CNAR**  
ENVIRONNEMENT

**ENVIRONNEMENT**

Des partenariats entre

DLA et territoires de projet au service

de l'économie sociale et solidaire

## Appuyer une association d'insertion par l'environnement en mobilisant les acteurs du territoire

Un partenariat  
**Parc-DLA**



[www.cnarenvironnement.org](http://www.cnarenvironnement.org)

avec le soutien de :

Depuis 2006, le CNAR Environnement valorise et diffuse les bonnes pratiques de collaborations entre dispositif DLA et territoires de projet qui concourent au développement de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire.



Cette publication est cofinancée par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage en France avec le Fonds social européen

L'association Vie vert, qui agit dans le secteur de l'insertion et de l'environnement, a pu asseoir son ancrage territorial et diversifier ses activités grâce au soutien du DLA du Val d'Oise et à son réseau de partenaires. À chaque fois que Vie Vert a bénéficié d'un accompagnement, les partenaires de l'association ont été mobilisés pour trouver, ensemble, les moyens de développement de ses activités.

## ● À l'origine de Vie Vert : un partenariat entre une association d'insertion et le PNR du Vexin français

En 1998, une structure intermédiaire, Vexin insertion emploi (VIE), met en place un chantier en environnement en partenariat avec le PNR du Vexin Français, qui avait identifié des besoins d'insertion et de travaux paysagers sur son territoire.

Suite à une étude de faisabilité conduite notamment auprès des communes du Vexin français, l'association Vie vert est créée en 2000, pour développer les actions « environnement » de l'association VIE. Il s'agit pour Vie vert de proposer de manière pérenne des postes et des parcours d'insertion structurés autour d'une activité économique de réhabilitation, d'aménagement et d'entretien d'espaces naturels.

Cette nouvelle association s'inscrit en complémentarité de l'offre des paysagistes et des entreprises du champ des espaces verts.

Le partenariat engagé entre le Parc et l'association VIE se poursuit avec l'association Vie vert. Quatre postes sont créés dans le cadre du programme NSEJ et l'agence de l'eau Seine Normandie apporte son concours sur les activités de ces postes liées à la thématique « eau ».

D'autres partenaires (les communes concernées, le conseil général de l'Oise, la DDTEFP) soutiennent le projet Vie Vert. L'association compte alors neuf salariés : les 4 « emplois jeunes », 3 CEC et 2 personnes en CDI sans aides au poste.



## Les (principaux) acteurs du territoire mobilisés

- Le parc naturel régional du Vexin français
- L'Agence de l'eau Seine-Normandie
- La DDTEFP du Val d'Oise
- Prisme 95, porteur de Val d'Oise actif et du DLA 95
- Le conseil général du Val d'Oise (dont l'établissement public de coopération culturelle du château de la Roche-Guyon)
- Le conseil régional d'Ile de France
- La Fondation Véolia

## Le DLA

- Dispositif d'accompagnement du Val d'oise
- Structure porteuse : Prisme 95
- Contact : prisme95@prisme95.fr

## ● De la crise de croissance à la mobilisation des partenaires

Fin 2004, l'association connaît ses premières difficultés organisationnelles et financières : les aides «NSEJ» déclinent en entrant dans la phase de consolidation, les contrats CEC arrivent à leur fin. Un déficit structurel apparaît car le modèle économique n'est pas viable. Face à ce constat, se pose alors la question stratégique des finalités de l'association : ses activités répondent-elles à un réel besoin sur le territoire ?

Vie vert sollicite le DLA pour réaliser un diagnostic des difficultés et identifier s'il est possible de poursuivre l'activité en ajustant le modèle économique. Une des pistes évoquées pour assurer la survivance de l'association est sa transformation en structure d'insertion par l'activité économique. Principal partenaire de l'association, le parc naturel régional est consulté dans le cadre du comité de pilotage du DLA.

Un accompagnement est alors mis en œuvre, visant à étudier les possibilités de positionnement de Vie vert en terme de renforcement économique et de développement partenarial.

Les rencontres organisées par le prestataire entre l'association et l'ensemble de ses partenaires créés une dynamique et conforte l'association :

- le savoir-faire techniques de l'équipe sont reconnus, ils permettent des prestations de qualité,
- l'impact des activités de l'association sur le territoire est affirmé,
- les dirigeants de l'association se sentent soutenus dans leur action.

L'accompagnement est mis en œuvre pendant six mois, mettant l'ensemble des parties prenantes (Vie vert et ses partenaires) dans une démarche constructive de sortie de crise. Un comité de pilotage de la structure est mis en place dans lequel se retrouvent ses partenaires habituels (conseil général, conseil régional, Parc, communes) ainsi que le DLA.

Des différents scénarios identifiés d'évolution de l'association (chantier d'insertion ou régime de territoire ou entreprise d'insertion) la solution « chantier d'insertion » est adoptée. Pour consolider les aspects financiers liés à la structuration en chantier d'insertion et notamment assurer la couverture des besoins de fonds de roulement, l'association est aidée par Val d'Oise actif, fonds local de France active.

Globalement, les aspects « insertion » et « environnement » de l'association s'en trouvent renforcés.

Le chantier est lancé en 2007 et en 2008 il est constitué de 29 personnes bénéficiant de CAE ou de CA et de deux encadrants techniques.

## ● Une nouvelle opportunité de développement

En 2009, une nouvelle opportunité de développement s'offre à l'association, suite à une rencontre entre Vie vert et la direction du château de la Roche-Guyon : celui-ci a un projet de restauration du potager classé et du jardin par des aménagements paysagers.

Le comité de pilotage est alors réuni, en présence de l'établissement public gestionnaire du château et du musée, du conseil général (propriétaire du château), de la DDTEFP, de l'agence de l'eau, du parc naturel régional et de Prisme 95, porteur du fonds France active dans le Val d'Oise.

Un risque de déstabilisation du projet associatif et du modèle économique de l'association est identifié et les dirigeants décident de se tourner vers le DLA pour étudier la faisabilité d'ajouter cette activité aux activités existantes.

Le diagnostic du DLA conclut à un besoin d'accompagnement visant à identifier précisément les différents types d'activité à développer autour de ce chantier (vente de produits du potager, organisation d'ateliers de découverte, ...) pour lui

permettre d'être viable économiquement et cohérent en terme de projet associatif.

L'accompagnement est une opportunité de réunir une fois de plus les partenaires de l'association, auxquels s'ajoutent les parties prenantes au projet de restauration du jardin et du potager du château (l'établissement public gestionnaire, les services insertion et culture du conseil général).

Une solution pour le financement est trouvée (implication financière du conseil général, aide par un emploi tremplin par le conseil régional, renouvellement du partenariat avec Véolia et Val d'Oise actif est de nouveau sollicité). Le parc et l'agence de l'eau s'engagent également à financer des formations.

Fin 2009, Vie vert représente 16 emplois (équivalent temps plein) dont 12 personnes en insertion accompagnées sur l'ensemble de ses activités.

## ● L'implication des acteurs territoriaux : pour quels impacts ?

Renforcer l'ancrage territorial de l'association et ainsi conforter sur son territoire d'action des activités et des emplois pérennes en réponse aux besoins environnementaux et sociaux.

Trouver des solutions réalistes et partagées par l'ensemble des parties prenantes de l'association

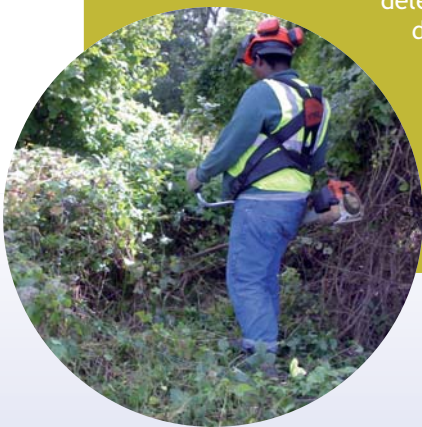
Conforter la diversification des partenariats pour une meilleure pérennisation de la structure et de ses emplois.

## ● Les « plus » de l'accompagnement

- L'association a sollicité le DLA aux périodes « clés » de son développement, dès qu'une question stratégique s'est posée. Ainsi le DLA peut intervenir très en amont pour trouver des solutions aux problèmes posés.
- Une synergie a été créée entre l'association et ses partenaires. La prise de conscience, par les partenaires, de l'importance des activités de l'association Vie vert sur le territoire s'est trouvée renforcée. Les dirigeants de l'association se sont sentis soutenus par leurs partenaires.
- L'ouverture du projet associatif sur les besoins environnementaux du territoire a été consolidée et à conforter l'association dans ses deux volets « environnement » et « insertion ».
- Pour l'association, « être accompagnée par le DLA, c'est du crédit apporté au projet vis-à-vis des partenaires ».

## Chronologie des actions

- Un chantier école, porté par Vexin insertion emploi est mis en œuvre en partenariat avec le parc naturel régional du Vexin français (1998).
- Création de l'association Vie vert, à l'initiative de Vexin insertion emploi et du PNR (janvier 2000)
- Crise de croissance à l'origine d'un premier accompagnement du DLA. Le modèle économique est revisité confortant ainsi l'association dans le secteur de l'environnement et de l'insertion (2004/2005).
- Face à une opportunité de diversifier et d'accroître le volume de ses activités, l'association consulte le DLA pour évaluer sa faisabilité. Un deuxième accompagnement est ainsi mis en œuvre et aboutit à la mise en place d'un nouveau chantier et de nouveaux recrutements (2009).



## Voir aussi

Quatre autres fascicules « Des partenariats entre DLA et territoires de projet au service de l'économie sociale et solidaire » édités en 2008 :

- Soutenir une association de promotion et de valorisation d'une filière agricole locale.
- Accompagner des écoles de musique en lien avec la stratégie territoriale d'un pays.
- Initier une dynamique collective dans les associations de spectacle vivant.
- Appuyer un réseau d'acteurs de l'éducation à l'environnement pour décliner la marque « Parc » sur ses activités.

La brochure « Pays, parcs naturels régionaux & dispositifs locaux d'accompagnement. Développer vos partenariats au service des territoires ».

Documents téléchargeables sur [www.cnarenvironnement.org](http://www.cnarenvironnement.org)

## ● Le CNAR-Environnement est animé par un collectif national d'organismes agissant dans le secteur de l'environnement :

- le Comité de Liaison Energies Renouvelables, [www.cler.org](http://www.cler.org)
- France Nature Environnement, [www.fne.asso.fr](http://www.fne.asso.fr)
- le Réseau Ecole et Nature, [www.ecole-et-nature.org](http://www.ecole-et-nature.org)
- les Réseaux Territoires Environnement Emplois, [www.reseau-tee.net](http://www.reseau-tee.net)
- l'Union nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, structure porteuse du CNAR Environnement au nom du collectif coordinateur, [www.cpie.fr](http://www.cpie.fr)

## ● Ses missions ?

Mobiliser les acteurs de l'environnement, appuyer les actions des DLA et C2RA sur ce secteur (outils méthodologiques, observation, analyse, évaluation) et impulser des partenariats nationaux.

## ● Quelques exemples d'actions et de productions :

Mobilisation des acteurs de l'environnement en Aquitaine, Bretagne, Basse-Normandie et Rhône-Alpes, création d'un dispositif d'évaluation et de valorisation de l'utilité sociale des structures environnementales, réalisation d'une étude argumentaire sur les partenariats entre associations et pouvoirs publics, réalisation de monographies sur la coopération entre territoires de projets et DLA, réalisation d'une étude sur l'emploi dans les associations environnementales, édition d'une brochure sur le mécénat des PME et PMI dans le secteur de l'environnement, édition de fiches pratiques à destination des DLA et C2RA sur les spécificités des associations « environnement ».

Édition : CNAR Environnement. Novembre 2009.

Coordination/rédaction : Union nationale des CPIE - Jean-Charles COLIN - [contact@uncpie.org](mailto:contact@uncpie.org) - [www.cpie.fr](http://www.cpie.fr)

Maquette et réalisation : Gzadam.

Remerciements à Rodolphe Nolet (DLA 95) et Marc Lambert (Vie vert).